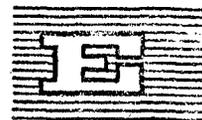


NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.4/849/Add.2
11 mars 1963
FRANCAIS
Original : ANGLAIS



COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Distr. double

Dix-neuvième session

Point 6 d) de l'ordre du jour provisoire

ELECTION A UN SIEGE DEVENU VACANT A LA SOUS-COMMISSION DE
LA LUTTE CONTRE LES MESURES DISCRIMINATOIRES ET
DE LA PROTECTION DES MINORITES

Note du Secrétaire général

1. A sa dix-huitième session, la Commission a élu membres de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, pour une période de trois ans, quatorze personnes dont le mandat prendra fin le 31 décembre 1965.
2. M. Chales Ammoun (Liban), membre de la Sous-Commission, est décédé le 8 janvier 1963. Peut-être la Commission jugera-t-elle bon d'élire un nouveau membre pour la durée restant à courir du mandat de M. Ammoun.
3. Le Secrétaire général a invité les Etats Membres des Nations Unies à présenter des candidats au siège devenu vacant. Il a reçu de la République de Chypre la communication suivante :

"La Mission permanente de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général des Nations Unies ... et a l'honneur d'informer Son Excellence, d'ordre de son gouvernement, que le Gouvernement de Chypre a décidé de proposer la candidature de Son Excellence, L. Zenon Kossides, délégué permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies...

... Le curriculum vitae du candidat ... est joint à la présente.

Curriculum vitae

Zenon Rossides, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Chypre aux Etats-Unis; délégué permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies; président de la délégation de Chypre aux quinzième, seizième et dix-septième sessions de l'Assemblée générale; ancien vice-président de l'Assemblée générale (seizième session) et Président du Comité spécial des Nations Unies pour les territoires administrés par le Portugal.

Né à Chypre. A fait ses études à Chypre et en Angleterre. Inscrit au barreau, Middle Temple, en 1923; a exercé le droit à Chypre jusqu'en 1954.

A joué un rôle de premier plan dans l'organisation du mouvement nationaliste pour la libération de Chypre; au cours du soulèvement national d'octobre 1931, a été détenu pendant deux mois, puis assigné à résidence dans la circonscription communale du village de Kythrea pendant deux ans.

Depuis 1951, a assisté à plusieurs sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies en qualité d'observateur pour Chypre, et a participé, avec l'Archevêque Makarios, à la Conférence afro-asiatique de Bandoung.

En 1956, en 1957 et en 1958, a participé, en qualité de membre de la délégation hellénique, à l'Assemblée générale des Nations Unies, aux travaux des onzième, douzième et treizième sessions, et a notamment représenté la Grèce à la Troisième Commission (Questions sociales, humanitaires et culturelles).

De mars 1959 à février 1960, a représenté la communauté chypriote grecque au sein du Comité mixte de Londres, groupant la Grande-Bretagne, la Grèce, la Turquie et Chypre, pour l'élaboration du Traité relatif à la création de la République de Chypre, qui prévoit notamment la sauvegarde des droits de l'homme^{1/}.

En qualité de Président de la délégation chypriote à la quinzième et à la seizième session de l'Assemblée générale, a joué un rôle éminent dans la discussion d'un problème de minorité concernant le Tyrol méridional (Haut Adige); sa délégation

1/ L'article 5 de ce traité dispose :

"La République de Chypre reconnaît à toute personne relevant de sa juridiction des droits de l'homme et des libertés fondamentales comparables à ceux qui sont énoncés dans le titre I de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales signée à Rome le 4 novembre 1950 et dans le Protocole additionnel à cette convention signé à Paris le 20 mars 1952."

a présenté la résolution qui a été finalement adoptée par toutes les parties en cause comme base de la solution pacifique de ce problème.

Poursuivant les efforts qu'il déployait depuis de longues années en faveur du respect des droits de l'homme, a présenté à la Troisième Commission, lors de la dix-septième session, une résolution (A/C.3/L.1024) destinée à faciliter l'adoption de mesures d'application des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme et, en conséquence, à hâter la conclusion desdits pactes. Cette proposition a fait l'objet de l'approbation générale; le projet de résolution a été adopté par tous les votants (avec une seule abstention) à la Troisième Commission, et à l'unanimité en séance plénière,

Publications sur des questions politiques :

"Self-determination and Other Aspects of the Question
of Cyprus"

- Londres, 1930

"The Island of Cyprus and Union with Greece"

- Nicosia, 1951 2^e éd.1953

"The problem of Cyprus"

- Athènes, 1958

Divers articles sur la question de Chypre, parus dans les principaux organes de la presse britannique, américaine et grecque.
